



University of Southern Maine  
USM Digital Commons

---

Le Club Jacques Cartier

Franco-American Collection

---

1940

## Jacques Cartier Club de Raquetteurs Reglements des Salles

Le Club Jacques Cartier

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-le-club-jacques-cartier>

 Part of the American Studies Commons, Cultural History Commons, French and Francophone Language and Literature Commons, Public History Commons, Social History Commons, and the United States History Commons

---

### Recommended Citation

Le Club Jacques Cartier Collection, Franco-American Collection, University of Southern Maine Libraries.

This Book is brought to you for free and open access by the Franco-American Collection at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Le Club Jacques Cartier by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact [jessica.c.hovey@maine.edu](mailto:jessica.c.hovey@maine.edu).



REGLEMENTS DES SALLES

- 1-- Il est défendu de donner admission à aucun résident du Comté d'Androscoggin sans la permission du Comité Des Salles ou à la discretion du commis de la cantine.
- 2-- Il est défendu de vendre des billets de loteries ou de danse, ou faire signer des pétitions ou souscriptions, n'étant pas autoriser par le Club.
- 3-- Il est défendu de tenir des discours malsains ou de blasphémer dans nos salles.
- 4-- Il est défendu de cracher sur le plancher, de jeter des déchets ou de mettre les pieds sur les meubles.
- 5-- Il est défendu de se battre avec son confrère, le membre trouve coupable sera sévèrement puni.
- 6-- Il est défendu de prêter sa carte de membre à un étranger.
- 7-- Il est défendu de jouer à aucun jeu d'argent dans nos salles.
- 8-- Tout jeux de cartes ou autres devront arrêter à 7 heures tous les soirs d'assemblée ou à la discretion du Comité des Salles.
- 9-- Tous membre doit déposer 50¢ pour avoir le droit à un jeu de carte et le même montant lui sera remis sur retour du même jeu de carte.
- 10-- Tous membre doit déposer 50¢ pour une serviette et 40¢ lui sera remis en retournant la même serviette.
- 11-- Tous membres pris à endommager la propriété du Club sera suspendu.
- 12-- Tous membre qui, sur la demande du Comité des Salles, refuse ou est incapable de montrer sa carte peut être expulsé des salles du Club.

Membres du Comité des Salles.

President, Mr. Dominique Gagné  
" \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_  
ARCHILLE CARON  
LUDGER COUTURE